

Comité Territorial FFME de l'Ain

Les équipes départementales d'escalade

- site web : <http://cdffme01.free.fr/index.php>
- page FB : <https://www.facebook.com/pg/CD01FFME>

1-L'équipe départementale d'escalade, qu'est-ce que c'est ?

C'est une des actions phares du Comité Territorial de l'Ain de la FFME, les autres priorités étant la **formation, la maintenance des falaises et les compétitions départementales**.

En fait il n'y a pas une, mais deux équipes depuis la saison 2017 :

- Une équipe Poussin-Benjamin
- Une équipe Minime-Cadet -Junior

2-Quel projet pour ces équipes ?

L'objectif est simple : offrir « plus » de grimpe, sous toutes ses formes, à ceux qui n'en ont jamais assez, qui sont les plus motivés et qui sont **déjà bien investis dans l'activité** au sein de leur club.

Les regroupements des équipes **ne se substituent en aucun cas aux entraînements ni encadrements club**.

Ils apportent :

- des pratiques complémentaires à celles des clubs, grâce à un encadrement diplômé et spécialisé
- des échanges entre des jeunes passionnés par l'escalade
- une émulation qui tire le groupe vers le « haut » dans une ambiance toujours positive
- la confrontation avec de nouvelles salles, de nouvelles voies, des blocs régionaux ou nationaux, des falaises sportives et des voies d'envergure
- le développement personnel grâce à une activité qui sollicite autant les qualités physiques que les ressources mentales.

L'attention portée au **respect de l'intégrité physique** des enfants et adolescents est un des points clés du projet. De fait, les contenus de séances sont prévus pour coller aux attentes de tous et réajustés en permanence afin que tous les participants y trouvent une source de motivation et d'épanouissement.

De même, le **respect de l'encadrement, des partenaires de grimpe**, sur les journées de regroupement, comme lors des moments de vie en commun est un autre axe fort du projet. La **participation de chacun à la vie collective** est une des clés de la réussite des stages.

3-L'équipe départementale d'escalade, c'est pour qui ?

Pour les jeunes des clubs FFME de l'Ain, des poussins aux juniors qui se reconnaissent dans le projet.

Il ne s'agit pas d'un projet « élite » et chacun peut trouver sa place s'il apporte sa motivation, son intérêt pour le groupe et sa bonne humeur. Mais il ne s'agit pas non plus de séjour de vacances avec programme à la carte : l'investissement dans les activités et le fonctionnement proposés est indispensable.

4-L'équipe départementale d'escalade, comment on y rentre ?

Si le projet vous intéresse, vous devez en parler à votre **entraîneur ou président de club** ; chaque club présente ensuite ses candidats au comité territorial. Il y a 12 places par équipe, soit 2 à 3 par club. En cas de places vacantes, ce quota peut évoluer.

On s'inscrit en début de saison, pour la saison complète (sauf recrutement spécifique par le CT en cours de saison) et on renouvelle son inscription si on souhaite poursuivre l'année suivante. (A noter que les reconductions d'inscriptions sont toujours prioritaires).

5-L'équipe départementale d'escalade, est-ce qu'on peut rester plusieurs saisons ?

Tant qu'on reste motivé et qu'on respecte les « règles du jeu » (assiduité, respect des autres (et de soi-même), participation à la vie collective,...), on peut rester dans l'équipe qui correspond à sa catégorie d'âge ou passer dans l'autre quand on devient minime.

6-Qu'est-ce qu'on fait en équipe départementale d'escalade ?

On se retrouve en début de saison pour prendre ses marques au sein du groupe et faire le point sur la saison, afin de partager le programme collectif mis au point par l'encadrement.

Chaque journée a un thème différent et adapté à un objectif, ce qui constitue la richesse de ces équipes : on travaille sur les différents axes de la grimpe : la technique, le physique et le mental. On varie les supports (en salle ou dehors), les disciplines (bloc, difficulté, vitesse) et les situations (journée thématique, compétition, stage).

7-L'équipe départementale d'escalade, qu'est-ce que ça coûte ? Qui finance ?

D'abord les participants, avec une **participation aux frais d'encadrement** et d'entrées en salle, soit **320 € par an** (sur la base de 3 jours de compétition, 7 journées thématiques, un stage d'été de 5 jours). Pour le stage d'été, qui a lieu en juillet, dans les 2 semaines qui suivent la fin de l'école, il faut prévoir **150 € à 200€ supplémentaires** pour l'hébergement et l'alimentation.

En plus de ces frais, il faut prévoir les déplacements, l'hébergement et la restauration quand le regroupement à lieu sur un week-end, ainsi que les frais d'inscription aux compétitions qui sont au calendrier de l'équipe.

Ensuite le CT01 FFME, qui subventionne à hauteur de 1500 € par équipe le fonctionnement de ce projet.

Egalement le Département de l'Ain, avec une subvention de l'ordre de 1500€ qu'on espère voir maintenue !

Enfin votre club, qui peut vous aider, à votre demande et à la hauteur choisie par son comité directeur.

8-Le CT01 ne gère pas :

- **les inscriptions aux compétitions** : voir avec vos clubs ou directement selon votre pratique habituelle (le logiciel intranet fédéral ne permet pas les inscriptions par le CT).
- **les déplacements** : le rendez-vous est donné sur le lieu du regroupement (car le département de l'Ain est grand et que le covoiturage n'est pas toujours évident à mettre en place entre les différents participants).
- l'hébergement ponctuel (sauf réservation du camping du stage d'été).

Pour l'encadrement en dehors des périodes de grimpe lors des stages de plusieurs jours, le CT fait appel aux **parents volontaires**, comme aux encadrants des clubs qui souhaitent participer au projet.

Les parents sont sollicités pour le transport mais aussi pour participer à la vie de ces groupes à hauteur de leurs envies, disponibilités (communication, gestion hébergement des stages, covoiturage...).

Comme vous l'aurez compris **l'implication des parents est primordiale** pour le bon fonctionnement associatif des actions soutenues par le Comité Territorial 01.

L'implication de chacun, à son niveau, permet à l'association de mener les projets qu'elle soutient avec conviction.

Exemple de calendrier à deux équipes (saison 2018) :

Equipe Poussin-Benjamin (3 jours de compétition, 7 journées thématiques, 5 jours de stage d'été)

- Samedi 30/09 au mur de Lyon
- Samedi 4/11 au mur de Lyon
- Dimanche 19/11 : Journée Maurienne
- Samedi 16/12 : M'roc3
- 26 et 27 mai : championnat régional poussin-benjamin CRPB au Pouzin
- 16 juin : Falaise Ain
- 23 juin : Falaise Ain
- 30 juin et 1er juillet : Falaises Jura
- Stage d'été : Autour de Guillestre (05), du lundi 9 au vendredi 13 juillet

Equipe Minime-Cadet-Junior (3 jours de compétition, 7 journées thématiques, 5 jours de stage d'été)

- Samedi 2 et dimanche 3 septembre
- Dimanche 17/09 : M'roc²
- Samedi 7/10 : Valence (Salle de bloc de Minéral Spirit)
- 21/22 octobre : coupe de France de bloc à Valence (1 jour/participant)
- Samedi 28/10 : Chambéry (Salle de bloc de Croizat)
- 11/12 novembre : coupe de France de bloc à Chambéry (1 jour/participant)
- 27/01 : Valence (Salle de bloc de Minéral Spirit)
- 28/04 : SAE Jura Vertical à Morez
- Stage d'été : 6 jours autour de Guillestre avec une journée de compétition à Briançon, du dimanche 15 au vendredi 20 juillet